

45.

n. Zehner



Londres, le 1er mai 1952.

Handwritten initials

Europe occidentale.

Té/mj

Original dans: P.A. 21. 21
 Copie pour: 19. 25. 18
 " " 19. 25. 18
 " " 19. 25. 18
 " " P.A. 21. 21

Handwritten notes and signatures

Monsieur le Conseiller fédéral,

De ma conversation de ce jour avec Mr. G.W. Harrison, Superintending Under-Secretary for the Western and Southern Department du Foreign Office, je retiens les quelques indications suivantes de nature à compléter votre information.

1. Le "First Annual Report of the Supreme Allied Command in Europe" (SHAPE, Paris, 2 avril 1952), page 22, contient la phrase suivante : "With Western Germany in our orbit, NATO forces would form a strong and unbroken line in Central Europe from the Baltic to the Alps".

Handwritten initials

A une question que je lui pose à ce sujet, H. me répond que le mot "ligne" ne revêt ici qu'un sens très général et ne doit pas être interprété dans le sens de ligne de défense, notion particulièrement suspecte depuis l'effondrement de la "Ligne Maginot"; la défense ne peut guère se concevoir que par le mouvement. C'est donc plutôt d'une vaste zone qu'il s'agit entre le Baltique et les Alpes.

2. Trieste.

An Foreign Office

H. distingue nettement le "short time problem" du règlement définitif de la question de Trieste.

a) "Short time problem".

C'est celui qui fait l'objet des conversations qui se déroulent actuellement à Londres, conversations dont la Yougoslavie est au surplus tenue régulièrement informée. Il

Monsieur le Conseiller fédéral M. Petitpierre,
 Chef du Département politique fédéral,
B e r n e .



faite, à l'époque, pour faciliter les élections italiennes et atténuer l'effet de la déclaration russe sur les colonies italiennes, elle devait bientôt se révéler inopportune, ne précédant que de quelques six mois la sécession yougoslave du bloc soviétique.

Au surplus, ^{on} H. affirme aujourd'hui que le Cabinet de Rome se rend parfaitement compte que, dans l'hypothèse la plus favorable, il n'obtiendra que la Zone A et une minime partie de la Zone B, avec les trois villes de Capodistria, Isola et Pirano. Mais il doit ménager son opinion publique, ^{il} et s'effrayer des réactions néofascistes et du parti que les communistes pourraient tirer de la situation réelle. D'autre part, il convient également de constater que l'Italie estime que l'on a passé l'éponge sur le passé et que son entrée dans le NATO l'a absoute des responsabilités encourues dans la dernière guerre.

Quant à la Grande-Bretagne, elle souhaite avec d'autant plus de faveur une solution du problème qu'elle doit entretenir à grands frais des troupes d'occupation et que Trieste sera d'autant plus névralgique que les relations s'aggraveront entre la Yougoslavie et l'Italie.

Y a-t-il une solution ethnique ^{du} du problème de Trieste ?
~~H. ne le croit pas~~ H. ne le croit pas pour les raisons suivantes :

a) Il n'existe pas de données exactes sur la composition de la population ;

b) Sur quelles "areas" devraient porter les discussions ? Les Yougoslaves vont jusqu'à tirer argument du fait que des Sloènes vivent sous la souveraineté italienne dans la province de Gorizia.

c) Enfin, des mouvements de population ont faussé la situation. Les réfugiés ont été parfois invités à opter; le moins que l'on puisse dire est que maintes fois ils ont été "encouragés à partir".

En revanche, nul ne conteste que la population de Trieste, dans sa majorité, désire le rattachement à l'Italie. /
 Selon H., lors des prochaines élections 70% des votants se

prononceront en ce sens. Deux groupements s'y opposeront : les Slovènes et les "indépendants", partisans du territoire libre.

Sur le plan économique, H. relève que 70% du commerce de Trieste se fait avec l'Autriche, 20% avec la Slavonie et 10% seulement avec l'Italie.

3. Espagne.

Les négociations entre l'Espagne et les Etats-Unis viennent de s'ouvrir; elles se fondent sur les rapports présentés par les deux missions américaines qui ont visité Madrid en 1951 et exploré les aspects militaires et économiques du problème espagnol. Les Américains cherchent à obtenir des facilités d'ordre militaire; l'Espagne une aide économique, des armes et des équipements pour son armée.

Le Gouvernement britannique n'est mêlé en aucune mesure à ces négociations. Ses rapports avec Madrid se sont améliorés. H. les résume dans une formule lapidaire : "Relations correctes et si possible amicales".

Néanmoins, il ne saurait être question d'admettre l'Espagne dans le NATO. Cela en dépit des vœux de M. Salazar; l'on ne saurait en contester le bien-fondé, mais ils se heurtent à des considérations politiques d'importance majeure. Au surplus, se hâte de préciser H., M. Salazar n'a fait aucune démarche auprès de la Grande-Bretagne en faveur de l'entrée de l'Espagne dans NATO.

4. Autriche.

La Russie n'a pas encore répondu à la note par laquelle les Alliés lui notifiaient le "skeleton treaty". Pourtant, l'accord avait déjà été réalisé sur tous les points contenus dans le projet, sauf sur le retour à l'Autriche des biens saisis et réquisitionnés par les Puissances occupantes que les Russes continuent à qualifier de biens allemands.

- 5 -

Moscou est très embarrassé pour répondre car, en fait, ce sont les considérations militaires qui, pour lui, priment toute autre préoccupation. La visite du Chancelier autrichien à Londres permettra de "faire le point".

5. France.

La situation en France reste difficile, bien que M. Pinay ait démontré combien il était aisé de la redresser, grâce aux ressources matérielles considérables du pays. Toutefois, s'il a réussi jusqu'à présent, c'est qu'en réalité personne ne désirait dans les circonstances actuelles, assumer la responsabilité du pouvoir. Au fur et à mesure que le succès répond à l'effort de M. Pinay, l'esprit de compétition ira grandissant, les appétits se réveilleront et le Gouvernement et son oeuvre pourraient bien être, du même coup, menacés.

Sans doute pourrait-on être tenté parfois de douter de la fermeté de la France. "Mais", précise H., "la France nous est si nécessaire, nous dépendons d'elle dans une si large mesure, que nous ne pouvons admettre un seul instant qu'elle puisse un jour ne pas être à même de remplir sa mission".

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

